BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 31 du 22 avril 2022

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 8

ARRÊTÉ N° 0-2349-2022/ARM/DPMM/2/PIL

portant spécialisation et qualification professionnelle du personnel non officier de la Marine.

Du *01 avril 2022*

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE LA MARINE :

Pôle "gestion et administration du personnel"

ARRÊTÉ N° 0-2349-2022/ARM/DPMM/2/PIL portant spécialisation et qualification professionnelle du personnel non officier de la Marine.

Du 01 avril 2022

La ministre des armées,

Vu le code de la défense - Partie législative (L. 4136-1. à L. 4136-4);

Vu le décret N° 2008-953 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 35) ;

Vu le décret N° 2008-955 du 12 septembre 2008 relatif aux volontariats militaires (IO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 37);

Vu le décret N° 2008-961 du 12 septembre 2008 relatif aux militaires engagés (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 43) ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2009 fixant la liste des brevets ouvrant l'accès aux échelles de solde n° 3 et n° 4 au personnel non officier de la marine nationale et les conditions requises pour leur obtention,

Arrête :

Titre I. GÉNÉRALITÉS.

Art. 1^{er}. Objet et domaine d'application du présent arrêté

Le présent arrêté, pris en application des textes susvisés, est relatif à la spécialisation et à la qualification professionnelle du personnel non officier de la Marine, volontaire, engagé ou de carrière.

Le personnel non officier de la Marine est réparti en marins des équipages de la flotte et marins des ports.

Titre II. SPÉCIALISATION.

Art. 2. Spécialités ou métiers

Les marins des équipages de la flotte et des ports sont répartis en spécialités d'avancement ou en métiers correspondant à une formation, des emplois et des domaines de responsabilités précis.

L'annexe I indique la liste des spécialités et métiers au titre desquelles peut intervenir l'avancement au choix.

Les normes médicales d'aptitude applicables aux différentes spécialités ou métiers sont fixées par arrêté.

Art. 3. Changement de spécialité ou métier

Les marins des équipages de la flotte et des ports peuvent changer de spécialité ou de métier :

- en cas de perte de l'aptitude à la spécialité ou au métier d'origine ;
- pour convenances personnelles et après accord du directeur du personnel militaire de la Marine (DPMM) ;
- par acquisition d'une qualification professionnelle;
- en cas d'élimination ou échec en cours de formation.

Lorsque les besoins du service l'imposent, le DPMM peut prononcer d'office un changement de spécialité ou de métier.

Les conditions et modalités d'application du présent article sont précisées par instruction.

Art. 4. Degrés de qualification

Le niveau de connaissances professionnelles du personnel est reconnu par les degrés de qualification suivants :

- brevet d'équipage (B. EQUIP);
- brevet élémentaire (BE);
- brevet d'aptitude technique (BAT);
- brevet supérieur technique (BST);
- brevet supérieur (BS);
- brevet de maîtrise (BM).

Les degrés de qualification donnent accès à trois niveaux d'emploi selon la répartition suivante :

- emplois d'opérateur élémentaire ou confirmé pour les degrés de qualification inférieurs ou égaux au BAT ;
- emplois de chef d'équipe pour les degrés de qualification BS ou BST ;
- emplois de cadre de maîtrise pour le degré de qualification BM.

Le degré de qualification correspondant à une formation est normalement délivré pour compter du 1^{er} jour du mois qui suit la sortie du cours, du stage ou de la formation sauf pour le brevet de maîtrise et le brevet supérieur technique qui font l'objet de dispositions particulières fixées par instruction.

L'accès à l'échelle de solde n° 2 se fait à l'incorporation, sans contrainte de qualification. La liste des brevets ouvrant l'accès aux échelles de solde n° 3 et 4 et les conditions requises pour leur obtention font l'objet d'un arrêté spécifique de la ministre des armées (cf. <u>arrêté</u> susvisé).

Des qualifications complémentaires sont sanctionnées par l'attribution de certificats ou de mentions dont la liste et les modalités de délivrance, de retrait ou d'invalidation sont précisées par circulaire.

L'annexe II indique la liste des marquants de gestion au titre desquels les marins sont répartis par autorité gestionnaire des emplois (AGE).

Art. 5. Brevet d'équipage

Il est attribué par la ministre des Armées à compter de la date d'engagement au personnel de la réserve opérationnelle de la Marine nationale.

Art. 6. Brevet élémentaire

En fonction de la filière de recrutement, le brevet élémentaire de mousse, de maistrancier, de spécialité ou de métier est délivré soit par le commandant d'école, soit par la ministre des armées. Il sanctionne l'aptitude à tenir des emplois d'opérateur élémentaire acquise dans le cadre de la formation initiale des marins. Les modalités d'attribution sont fixées par instruction.

Le brevet élémentaire peut être attribué d'office au personnel dispensé par la DPMM de suivre une formation en école.

Art. 7. Brevet d'aptitude technique

Le brevet d'aptitude technique sanctionne l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques ainsi que l'aptitude à assurer la mise en œuvre et à participer à la maintenance des installations propres à la spécialité, du niveau d'emploi d'opérateur confirmé.

Il est délivré soit par les commandants d'école, soit par la ministre des armées pour certaines spécialités définies par instruction.

Cette qualification peut également être obtenue par voie de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des compétences acquises (VCA) selon les modalités prévues par instruction.

Art. 8. Brevet supérieur technique

Le brevet supérieur technique sanctionne la valeur professionnelle du personnel acquise tant par la formation reçue dans les écoles que par la pratique de la spécialité au cours de sa carrière dans la Marine.

Il permet l'accès aux emplois de niveau chef d'équipe.

Il peut être obtenu sur titre ou au choix dans les conditions fixées par instruction.

Art. 9. Brevet supérieur

Le brevet supérieur de spécialité sanctionne une formation de technicien supérieur apte à exercer des responsabilités d'encadrement de premier niveau.

Il permet l'accès aux emplois de niveau chef d'équipe.

Il est délivré soit par les commandants d'école, soit par la ministre des armées, pour certaines spécialités définies par instruction.

Cette qualification peut également être obtenue par voie de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des compétences acquises (VCA) selon les modalités prévues par instruction.

Art. 10. Brevet de maîtrise

Le brevet de maîtrise sanctionne un haut niveau de qualification acquis par le personnel non officier.

Il permet d'accéder aux postes de cadre de maîtrise. Ces emplois correspondent à des postes de responsabilité élevée avec des fonctions d'encadrement de deuxième niveau

Il peut s'obtenir par le biais de deux voies :

- Alfa: cette voie permet à un marin, après sa sélection par la DPMM, d'accéder au brevet de maîtrise par l'acquisition de compétences obtenues par la réussite à un cours de certificat supérieur;
- Bravo : cette voie permet à un marin d'accéder au brevet de maîtrise par la reconnaissance des compétences acquises dans le déroulement de la carrière (niveau de qualification, aptitude à l'encadrement) :

Elle peut éventuellement être ponctuée de stages nécessaires pour tenir des emplois spécifiques

Il est délivré par la ministre des armées dans les conditions fixées par instruction.

Art. 11. Certificats et mentions

À l'issue de stages de qualification (SQ) ou d'adaptation à l'emploi (SAE), le personnel non officier peut obtenir des certificats et des mentions qui sanctionnent l'acquisition de qualifications professionnelles complémentaires. Les conditions et modalités d'attribution des certificats et mentions sont précisées par une circulaire.

Les certificats et mentions peuvent être invalidés par la ministre des armées selon des conditions fixées par circulaire. Ils peuvent en outre faire l'objet d'un retrait partiel ou total selon les modalités prévues par le régime des sanctions professionnelles applicables aux militaires.

Certaines qualifications peuvent également être obtenues par voie de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des compétences acquises (VCA) selon les modalités prévues par instruction.

Art. 12. Engagement au service

Le personnel, admis à suivre une formation spécialisée (cours ou stage), doit s'engager préalablement, lorsque cela est prévu, à rester au service pour une durée déterminée.

Cette durée est définie par arrêté de la ministre des armées.

Art. 13. Degrés de qualification requis pour l'avancement de grade

En fonction de la spécialité détenue et des besoins de la Marine, des degrés de qualification sont requis pour l'avancement de grade selon les modalités suivantes :

- la promotion au grade de quartier-maître de deuxième classe est conditionnée par la détention du brevet élémentaire, de spécialité ou de métier sauf dispositions particulières prévues par instruction ;
- 🗕 la promotion au grade de second maître est conditionnée par la détention du brevet d'aptitude technique de spécialité ;
- 🗕 la promotion au grade de premier maître est conditionnée par la détention du brevet supérieur ou du brevet supérieur technique ;
- la promotion au grade de maître principal est conditionnée par la détention du brevet de maîtrise ou du brevet supérieur ;
- la promotion au grade de major des maîtres principaux ayant plus de 45 ans et n'ayant pas satisfait aux épreuves de sélection professionnelle (ESP) est conditionnée par la détention du brevet de maîtrise (ou brevet supérieur pour les spécialités qui ne comportent pas le niveau de cadre de maîtrise spécifique).

Titre IV. DISPOSITIONS DIVERSES.

Art. 14. Abrogation - Publication

<u>L'arrêté n° 0-29126-2019/ARM/DPMM/2/PIL du 15 octobre 2019</u> portant spécialisation et qualification professionnelle du personnel non officier de la Marine est abrogé.

Le présent arrêté est publié au Bulletin officiel des armées.

Pour la ministre des armées et par délégation :

Le vice-amiral d'escadre, directeur du personnel militaire de la Marine,

Guillaume GOUTAY.

ANNEXES

ANNEXE I. SPÉCIALITÉS D'AVANCEMENT

1. PERSONNEL ENGAGÉ DE LONGUE DURÉE OU DE CARRIÈRE

	LIBELLÉ LONG		BRE	VET		000001401016
LIBELLÉ COURT	I LIBELLE LONG		BAT	BS	вм	OBSERVATIONS
ANAROEM	Analyste du renseignement d'origine électromagnétique		X	Х		Créée au 01/01/2023
ANAROIM	Analyste du renseignement d'origine image		Х	X		Créée au 01/01/2023
ANATRAIT	Analyste traitant du renseignement		Х	Х		Créée au 01/01/2023
ARMAN	Armement aéronautique navale		Х	Х		
ATNAV	Spécialiste d'atelier naval		X	X		Branches: - Systèmes électriques (ELESY) - Structure composite (COMPO) - Systèmes mécaniques (MECSY) - Structure métallique (METAL) - Productique et usinage (PRODUC)
AUSPB	Auxiliaires des services des ports et bases	X	Х			
AVIONIQUE	Maintenance avionique aéronautique		Х	X		
COMLOG	Comptable logisticien		X	X		
CONTA	Contrôleur d'aéronautique		Х	Х		
DASBO	Détecteur de bord bouées d'aéronautique		Х	Х		
DASEM	Détecteur et analyste des signaux électromagnétiques		Х	Х		Créée au 01/01/2023
CUISI	Cuisinier		Х	Х		
DEASM	Détecteur anti-sous-marins		Х	Х		

DENAE	Détecteur navigateur aérien	X	X		
DETEC	Détecteur	Х	Х		
ELARM	Électronicien d'armes	Х	X		
ELECT	Électrotechnicien	X	X		
ELECTROMECAN SOUM	Electromécanicien de sous- marin	×			Créée au 01/01/2023 Branches : - Électrotechnicien (ELECT) -Mécanicien naval (MECAN)
EMPRO	Électromécanicien de propulsion de sous-marins			Х	Spécialité ouverte en cours de carrière à partir du grade de PM
ENERGNUC	Énergie nucléaire	Х			A partir de l'obtention du BS : MECAN ou ELECT
EPMS	Entraînement physique militaire et sportif	Х	X		
FUSIL	Fusilier marin	Х	X		
GESTRH	Gestionnaire des ressources humaines	Х	Х		
GETBO	Guerre électronique/transmissions.	Х	Х		
GUETF	Guetteur de la flotte	Х	Х		
HELAE	Spécialiste hélicoptère d'aéronautique navale	Х	Х		
HYDRO	Hydrographe		Х		Spécialité ouverte en cours de carrière à partir du grade de SM
INSED	Inspecteur de la sûreté de la défense		Х		Spécialité ouverte en cours de carrière à partir du grade de SM
MANEU	Manœuvrier	Х	Х		
МАРОМ	Marin pompier de Marseille	Х	Х		
MARPO	Marin pompier de la flotte	Х	Х		
MEARM	Mécanicien d'armes	Х	X		
MECAN	Mécanicien naval	X	X		

METOC	Météorologiste océanographe		Х	Х	
MUSIF	Musicien de la flotte	Х	Х	Х	
NAVIT	Navigateur-timonier		Х	Х	
OPECOUT	Opérateur d'écoute		Х	Х	Créée au 01/01/2023
OPLIN LOR	Opérateur linguiste d'interception en langues orientales		Х	Х	Créée au 01/01/2023
OPSAE	Opérations aéromaritimes		Х	Х	Créée au 01/01/2023 Branches: - Préparation de mission (PMISS) - Simulation (SIMU) - Drones tactiques (DRONES)
OPS SOUM	Opérations sous-marines		х	Х	Créée au 01/07/2022 Branches : - Chef de central opérations (CCO) - Analyste
PLONG	Plongeur démineur		Х	Х	
PNTEC	Personnel navigant technicien		Х	Х	
PORTEUR	Maintenance porteur aéronautique		Х	Х	
RECOM	Spécialiste des réseaux et des télécommunications		Х	Х	Créée au 01/01/2022
RESTAU	Restaurateur		X	Х	
SECNAV	Sécurité du navire		Х	Х	Créée au 01/01/2022
SPOR HN	Sportif de haut niveau de la marine nationale	Х			
SYNUM	Spécialiste des systèmes numériques		Х	Х	Créée au 01/01/2022

2. QUARTIERS-MAÎTRES DE LA FLOTTE (QMF)

	LIBELLÉ COURT	LIBELLÉ LONG	OBSERVATIONS
--	------------------	-----------------	--------------

QMF	F2	EQUIP	Equipage	Mentions: - Opérations et navigation (OPNAV) - Protection des forces (PROFOR) - Sécurité et logistique (SELOG) - Alimentation (VIVRE)
		MOBUREAU	Matelot bureautique	
		MOCUISI	Matelot cuisinier	
		MOFUSIL	Matelot fusilier marin	
		MOGUETF	Matelot guetteur de la flotte	
		MOMACHINE	Matelot machine	
		MOMAINTAE	Matelot de maintenance aéronautique	
		MOMARPO	Matelot marin pompier de la flotte	
QMF	= 4	MOOPS	Matelot opérations	
		МОРОМРІ	Matelot marin pompier de Marseille	
		MOPONT	Matelot de pont	
		MOPONTVOL	Matelot de piste et de pont d'envol	
		MORESTAU	Matelot de restauration	
		MOSECNAV	Matelot sécurité du navire	
		MUSIF	Musicien de la flotte y compris BAGADOU	

3. VOLONTAIRES

LIBELLÉ	LIBELLÉ
COURT	LONG
SANSP	Sans spécialité

LIBELLÉ COURT	LIBELLÉ LONG	OBSERVATIONS
EFENA	Élève officier de l'école navale de la marine allemande	Marin en attente de spécialité ou de
EOPAN	Élève officier pilote de l'aéronautique navale	métier.
INFIR	Infirmier	Jusqu'à intégration MITHA
MAIST	Maistrancier	Degré de qualification attribué à l'issue d'une formation ou acquis en milieu professionnel
MOUSSE	Mousse	BE.
EQUIP	Équipage	Personnel en attente de spécialité, de métier ou inapte définitif à sa spécialité ou de la réserve opérationnelle.

5. SPÉCIALITÉS DONT LE RECRUTEMENT N'EST PLUS OUVERT

LIBELLÉ COURT	LIBELLÉ LONG
ASCOM	Assistant du commandement
INFIR	Infirmier
MANEB	Manœuvrier de base navale de Brest
MANEC	Manœuvrier de base navale de Cherbourg
MANET	Manœuvrier de base navale de Toulon
MAPOI	Marin pompier de l'Île Longue
MAPOT	Marin pompier de Toulon
MEDEB	Mécanicien électricien de base navale de Brest
MEDET	Mécanicien électricien de base navale de Toulon
MEFEB	Mécanicien électricien d'atelier militaire de la flotte de Brest

MEFET	Mécanicien électricien d'atelier militaire de la flotte de Toulon
MELOC	Mécanicien électricien automobile de Cherbourg
MONAV	Matelot navigateur
MUPOT	Musicien du port de Toulon
РНОТО	Photographe audiovisuel
SEMAC	Guetteur sémaphorique Manche
VOILE	Sportif de haut niveau - voile

ANNEXE II. MARQUANTS DE GESTION

1. BREVETS ET MÉTIERS

			BRE	VET		
LIBELLÉ COURT	LIBELLÉ LONG	BE	ват	BS	вМ	OBSERVATIONS
ACOUVIB	Analyse vibratoire et acoustique				X	
ANAGE	Analyste en guerre électronique				Х	
ANAROEM	Analyste du renseignement d'origine électromagnétique		Х	Х		Créé au 01/01/2023
ANAROIM	Analyste du renseignement d'origine image		X	X		Créé au 01/01/2023
ANATRAIT	Analyste traitant du renseignement		X	Х		Créé au 01/01/2023
ARMAERO	Armement aéronautique conventionnel ou nucléaire				Х	
ARMAN	Armement aéronautique navale		Х	Х		
ARMES	Armes				Х	
ASCMI	Appui SIC au commandement pour la maîtrise de l'information				Х	

ATES	Bancs de test automatique des équipements et simulateurs aéronautiques			Х	
ATNAV	Spécialiste d'atelier naval	X	X		Branches : - Systèmes électriques (ELESY) - Structure composite (COMPO) - Systèmes mécaniques (MECSY) - Structure métallique (METAL) - Productique et usinage (PRODUC)
ATNAVAL	Ateliers navals			Х	
ATOMICIEN	Atomicien			Х	
AUTOPELEC	Automatismes, puissance électrique			Х	
CDG	Chef de garde marins- pompiers MARPO			Х	
CDM	Cadre de maîtrise de marins-pompiers de Marseille			Х	
CIRCAE	Circulation aérienne			Х	
CMISCOM	Chef de mission commando			Х	
COMENERG	Chef de service navire sur petits bâtiments			Х	
COMLOG	Comptable logisticien	Х	Х		
COMORG/GUETF	Commandement – organisation (GUETF)			Х	
COMORG/MANEU	Commandement – organisation (MANEU)			Х	
COMORG/NAVIT	Commandement – organisation (NAVIT)			Х	
COMPTAFIN	Finances publiques et comptabilité générale			Х	
COMSAT	Systèmes satellites			Х	
CONTA	Contrôleur d'aéronautique	X	Х		
CUISI	Cuisinier	X	Х		
CYBERSECURITE	Expert en cybersécurité			Х	
DASBO	Détecteur de bord bouées d'aéronautique	Х	Х		

DASEM	Détecteur et analyste des signaux électromagnétiques		Х	Х		Créé au 01/01/2023
DDORHL	Directeur délégué d'organisme de restauration, d'hébergement et loisir				X	
DEASM	Détecteur anti-sous-marins					
DENAE	Radariste navigateur aérien		Х	Х		
DETEC	Détecteur		Х			
ELARM	Electronicien d'armes		Х			
ELECT	Electrotechnicien		X	X		
ELECTRO	Electronicien				X	
ELECTROMECAN SOUM	Electromécanicien de sous- marin		X			Créé au 01/01/2023 Branches : - Électrotechnicien (ELECT) -Mécanicien naval (MECAN)
EMPRO	Electromécanicien de propulsion de sous-marins				Х	A partir du grade de PM
ENERGNUC	Energie nucléaire		Х			A partir de l'obtention du BS : MECAN ou ELECT
ENV/PREV	Spécialiste en environnement et prévention des risques professionnels				Х	
ENVMOPS	Météorologiste océanographe et opérations				Х	
EPMS	Entraînement physique militaire et sportif		X	X		
EQUIP	Equipage	Х	X	X		
FAMIATL2	Familiarisation sur Atlantique 2				X	
FUSIL	Fusilier marin		X	Х		
GESPEH	Gestion du pont d'envol hangar				Х	
GESTRH	Gestionnaire des ressources humaines		Х	Х		
GETBO	Guerre électronique/transmissions		Х	Х		
GUETF	Guetteur de la flotte		X	X		

HELAE	Spécialiste hélicoptère d'aéronautique navale		Х	Х		
HYDRAULIQUE	Hydraulique				Х	
HYDRO	Hydrographe			X		A partir du grade de SM
HYDROGRAPHE	Hydrographe				Х	
INGCOMP	Spécialiste en ingénierie des compétences				Х	
INSED	Inspecteur de sécurité de la défense			Х		A partir du grade de SM
LOG	Logistique				Х	
MACHTERM	Machines thermiques				Х	
MAINTAE	Maintenance aéronefs				Х	
MAITEPS	Maître d'entraînement physique, militaire et sportif				Х	
MANEU	Manœuvrier		Х	Х		
МАРОМ	Marin pompier de Marseille		Х	Х	Х	
MARPO	Marin pompier de la flotte		Х	Х	Х	
MEARM	Mécanicien d'armes		Х	Х		
MECAN	Mécanicien naval		Х	Х		
METOC	Météorologiste- océanographe		Х	Х		
MOBUREAU	Matelot bureautique	Х				
MOCUISI	Matelot cuisinier	Х				Créé au 01/01/2022
MOFUSIL	Matelot fusilier marin	Х				
MOGUETF	Matelot guetteur de la flotte	Х				Créé au 01/01/2022
MOMACHINE	Matelot machine	Х				
MOMAINTAE	Matelot de maintenance aéronautique	Х				
MOMARPO	Matelot marin pompier de la flotte	Х				Créé au 01/01/2022
MONAV	Matelot navigateur	Х				

МОРОМРІ	Matelot marin pompier de Marseille	Х				
MOPONT	Matelot de pont	Х				
MOPONTVOL	Matelot de piste et de pont d'envol	Х				
MORESTAU	Matelot de restauration	Х				
MOSDC	Matelot opérateur systèmes de combat	Х				
MOSECNAV	Matelot sécurité du navire	Х				Créé au 01/01/2022
MOSIC	Matelot système d'informations et de communication	Х				
MUSIF	Musicien de la flotte	Х	X	X		
NAVIT	Navigateur-timonier		X	X		
OPECOUT	Opérateur d'écoute		Х	Х		Créé au 01/01/2023
OPLIN LOR	Opérateur linguiste d'interception langues orientales	Х	Х	Х		Créé au 01/01/2023
OPNAV	Opérations et navigation	Х				
OPS	Opérations			Х		
OPSAE	Opérations aéromaritimes		Х	Х		Créé au 01/01/2023 Branches: - Préparation de mission (PMISS) - Simulation (SIMU) - Drones tactiques (DRONES)
OPS/AM	Opérations aéro/maritimes (branches SURF, AERO ou SOUM)				Х	
OPS SOUM	Opérations sous-marines		Х	Х		Créé au 01/07/2022 Branches : - Chef de central opérations (CCO) - Analyste
ORGMAERO	Organisation maintenance aéronautique				Х	
PLONG	Plongeur démineur		Х	Х		
PLONGEE	Plongée				Х	

PNTEC	Personnel navigant technique		Х	Х		
PORTEUR	Maintenance porteur aéronautique		Х	Х		
PROFOR	Spécialiste en protection des forces maritimes				Х	
QUALBEM	Qualification supérieure de bâtiments d'essais et de mesures				Х	
RADIOPROT	Radioprotection				Х	
RECOM	Spécialiste des réseaux et des télécommunications		X	X		Créé au 01/01/2022
RENS	Renseignement				Х	
RESEAUX	Réseaux				X	
RESTAU	Restaurateur		X	Х		
RH/GESADM	Ressources humaines / filière gestion/administration du personnel, droits individuels financiers				Х	
SAD	Système d'armes dissuasion				Х	
SAM	Système d'armes missiles sol-air				X	
SDC	Systèmes de direction de combat				X	
SECNAV	Sécurité du navire		X	X		Créé au 01/01/2022
SIN	Système inertiel de navigation				Х	
SPOR HN	Sportif de haut-niveau de la marine nationale	Х				
SURETE	Sûreté navale				Х	
SELOG	Sécurité et logistique	Х				
SYNUM	Spécialiste des systèmes numériques		X	Х		Créé au 01/01/2022
TECHNOCOM	Technologie des télécommunications				Х	
TECHOPS	Expert en technologie des systèmes armes équipements du domaine opérations				Х	
TECHSYR	Technologie des systèmes et réseaux				Х	
VIVRE	Alimentation	Х				

		BREVET				
LIBELLÉ COURT	LIBELLÉ LONG	BE	BAT	BS	вм	OBSERVATIONS
C CEQUIPCYN	Stage de chef d'équipe cynotechnie		Х			
C CGROUPCYN	Stage de cynotechnie supérieur			Х		
C CIMMEDIA	Certificat de concepteur- intégrateur multimédia		Х	Х		
C CONPROASMP	Contrôleur de procédure missiles air-sol moyenne portée (ASMP)		Х	Х		
C CPEDAG	Certificat de conseiller pédagogique			Х		
C DIRPONVOL	Stage de directeur de pont d'envol		Х			ou BE MOPONTVOL
C DIRPONSUP	Stage de directeur de pont d'envol (supérieur)		Х			
C NAGECOMBA	Stage de nageur de combat		X			
C OPECYN	Stage d'opérateur cynotechnie	Х				
C OPLIN ANG	Certificat d'opérateur linguiste d'interception langue anglaise	Х	Х	X		
C PLONGHELI	Plongeur d'hélicoptère		Х	Х		
C REPORTERIMAGE	Certificat de reporter d'images		X			
C REPORTERIMAGESUP	Certificat de reporter d'images supérieur			Х		
C TECRAP	Certificat de technicien en radioprotection		Х	Х		
C ANAROEM1	Certificat d'analyste renseignement d'origine électromagnétique du 1er niveau		Х	Х		Supprimé au 31/12/2022
C ANAROEM2	Certificat d'analyste renseignement d'origine électromagnétique du 2ème niveau		Х	X		Supprimé au 31/12/2022
C ANATRAIT 1	Certificat d'analyste traitant 1er degré	Х	Х	Х		Supprimé au 31/12/2022

C ANATRAIT 2	Certificat d'analyste traitant 2ème degré		Х	Х	Supprimé au 31/12/2022
C DASEM	Certificat de directeur et analyste des signaux électromagnétiques		Х	Х	Supprimé au 31/12/2022
C IMOSPA	Certificat d'interprétation d'imagerie d'origine spatiale		Х		Supprimé au 31/12/2022
C OPECOUT1	Certificat d'opérateur d'écoute de 1er niveau	Х	Х		Supprimé au 31/12/2022
C OPECOUT2	Certificat d'opérateur d'écoute de 2ème niveau	Х	Х		Supprimé au 31/12/2022